

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2026

REGLEMENT DES SELECTIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE VOILE LEGERE 2026

LIGUE DE VOILE OCCITANIE

1. Places attribuées sur les différentes séries jeunes par le présent règlement (2026)

âge mini	âge maxi	Intitulé Championnat de France	Support	Nbre de places accordées par la FFVoile
12	14	CF Jeune Solitaire Equipage Partie 1 <i>du 18 au 22 août 2026</i>	Optimist Minimes F	4
12	14		Optimist Minimes G	6
13	16		Ilca 4 Espoirs F	4
13	16		Ilca 4 Espoirs G	5
15	18		Ilca 6 Espoirs G	6
15	20		Ilca 6 Espoirs F	3
15	20		Ilca 7 Espoirs G	1
14	20		420 Espoirs F	
14	20		420 Espoirs M/Mixte	
14	20		29er Espoirs Open	2
12	14		Open Skiff Minimes F	2
12	14		Open Skiff Minimes G	4
12	14		RS Feva Minimes	4
12	14		Tyka Minimes	
14	20		Nacra 15 Espoirs	1
12	14	CF Jeune Glisse Windsurf <i>du 18 au 23 août 2026</i>	Techno 293 OD Minimes F	2
12	14		Techno 293 OD Minimes G	4
14	16		Techno 293 OD Espoirs F	2
14	16		Techno 293 OD Espoirs G	2
15	25		Techno 293+ Espoirs F	
15	25		Techno 293+ Espoirs G	
14	16		Windfoil Espoirs U17 F	1
14	16		Windfoil Espoirs U17 G	1
16	18		Windfoil Espoirs U19 F	3
16	18		Windfoil Espoirs U19 G	3
12	18	CF Kiteboard & Wingfoil* <i>du 20 au 25 octobre 2026</i> <i>(*) sous réserver de validation réglementaire lors du CA FFVoile du 13 décembre 2025</i>	Wingfoil Expression U19 F	2
12	18		Wingfoil Expression U19 G	6
10	14		Wingfoil Slalom Race U15 Open	4
15	18		Wingfoil Slalom Race U19 F	2
15	18		Wingfoil Slalom Race U19 G	6
15	20		Kiteboard Freestyle U21 F	
15	20		Kiteboard Freestyle U21 G	3
15	20		Kitefoil Espoirs U21 Open	3
10	14		Kiteboard U15 Open	
13	17		Kiteboard F31 Espoirs Open	5

12	14
12	14
17	20
15	20
15	16
14	16

CF Jeunes Funboard
"Slalom"
du 27 au 31 octobre 2026

RRD Minimes F	
RRD Minimes G	3
F42 Espoirs F	1
F42 Espoirs G	4
Fire Race 120 Espoirs F	
Fire Race 120 Espoirs G	4

Éligibilité :

- 1.1. Pour prétendre à une place dans la sélection aux championnats de France, le coureur doit posséder une licence FFVoile compétition valide pour l'année 2026 saisie par un club de voile de la région Occitanie.
- 1.2. La participation à une Interligue et deux épreuves du championnat de ligue Occitanie au minimum dans l'année est conseillée pour chaque coureur prétendant à une place de la sélection aux championnats de France.
- 1.3. Niveau sportif requis : une demande de quota pourra être refusée pour un sportif souhaitant être sélectionné sur le support qu'il pratique à l'année si :
 - Pour les séries de formation (minimes) et les séries de transition :
 - Il n'a pas participé à 3 régates de grade 5A et 1 régate de grade 4
 - Il n'a pas participé à 1 régate en mer
 - Il n'a pas terminé dans les 75% d'une régate de grade 4
 - Pour les séries d'accès, en plus des critères ci-dessus :
 - Il n'a pas participé à une épreuve de référence

2. Attribution des places :

2.1. Pour les séries (ligne du paragraphe 1) ayant 3 places ou plus sur le Championnat de France correspondant :

- 2.1.1. Sur chacune des épreuves de référence retenues dans le présent règlement (si présentes, paragraphe 3) et validées, une place sera attribuée au premier coureur licencié en Occitanie classé, à condition d'être dans le 1er quart du classement général de l'épreuve et qu'il ne soit pas déjà qualifié sur l'épreuve précédente. Dans ce cas, le second coureur licencié en Occitanie classé, à condition d'être dans le 1^{er} quart du classement général de l'épreuve, sera retenu.
- 2.1.2. Les places restantes seront attribuées aux coureurs les mieux classés au classement général des épreuves sélectives validées sélectionnées dans le présent règlement.

2.2. Pour les séries ayant 2 places sur le Championnat de France correspondant :

- 2.2.1. Sur la première épreuve de référence retenue dans le présent règlement (si présente, paragraphe 3) et validée, une place pourra être attribuée au premier coureur licencié en Occitanie classé, à condition d'être dans le 1er quart du classement général de l'épreuve. Si cette place n'a pas été attribuée lors de la première épreuve, elle est reportée sur la seconde épreuve de référence validée.
- 2.2.2. Les places restantes seront attribuées aux coureurs les mieux classés au classement des épreuves sélectives validées sélectionnées du championnat de Ligue dans le présent règlement.

2.3. Pour les séries ayant 1 place sur le Championnat de France correspondant, cette place sera attribuée au coureur le mieux classé au classement des épreuves sélectives validées sélectionnées dans le présent règlement.

2.4. Méthode de classement sur les épreuves sélectives :

Pour chaque série, un classement sera établi par le responsable calendrier/résultat, selon les règles suivantes :

2.4.1. Le système de classement retenu est le système de classement individuel à minima.

2.4.2. Seront pris en compte pour l'attribution des points, l'ensemble des coureurs ayant couru l'épreuve (pas de recalculation).

2.4.3. Toutes les épreuves ont un coefficient de 1

2.4.4. Les coureurs de la Ligue s'étant déplacés sur une étape, mais qui n'auraient été classés dans aucune course (DNS, DNF...), se verront attribuer comme points le nombre de points correspondant au nombre de coureurs classés dans leur groupe plus un.

- 2.4.5. Pour les coureurs de la Ligue absents à une étape, il leur sera attribué comme points le nombre de points correspondant au nombre de coureurs classés dans leur groupe sur l'étape non courue plus trois points.
- 2.4.6. Le classement du Championnat de Ligue sera obtenu en totalisant les points marqués à chaque étape du championnat de ligue, sans retirer d'étapes jusqu'à 3 étapes validées. En retirant le score de l'étape la moins favorable si 4 ou 5 étapes sont validées ou en retirant les 2 scores d'étapes les moins favorables si les 6 étapes sont validées.

2.5. Quotas supplémentaires :

Sur proposition motivée conjointe du délégué de la série et de l'entraîneur de Ligue correspondant, la commission sportive pourra demander un ou plusieurs quotas supplémentaires pour un coureur qui n'a pas été sélectionné selon les règles 2.1 à 2.3. Ces quotas supplémentaires ne peuvent pas remettre en question le mode d'attribution des places détaillée au paragraphe 2.

2.6. Comité de sélection

Un comité de sélection composé, du président la commission sportive ou son représentant, du président de Ligue ou son représentant, du coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale, de l'entraîneur de ligue et du délégué de série, pourra être convoqué pour traiter des demandes exceptionnelles ou dans le cas où les épreuves de ligue et/ou de référence n'auraient pu être validées et/ou ne permettraient pas l'établissement d'un classement de sélection. Le comité de sélection pourra décider d'attribuer un quota direct à un coureur pour les séries de plus de 3 quotas minimum.

Épreuves retenues (pour l'application des paragraphes 2.1, 2.2, 2.3)

2.7. Séries OPTIMIST :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
8 Février 2026	Sélective de Ligue 1	5A	CV Marseillan
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 2	5A	YC Mauguio Carnon
17 Mai 2026	Sélective de Ligue 3	5A	CV Marseillan
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.8. Série dériveurs RS Feva, Open skiff, etc...

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
8 Février 2026	Sélective de Ligue 1	5A	CV Marseillan
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 2	5A	YC Mauguio Carnon
17 Mai 2026	Sélective de Ligue 3	5A	CV Marseillan
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.8.2 Série ILCA

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
8 Février 2026	Sélective de Ligue 1	5A	CV Marseillan
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 2	5A	YC Mauguio Carnon
17 Mai 2026	Sélective de Ligue 3	5A	CV Marseillan
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.9. Catamarans :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
8 Février 2026	Sélective de Ligue 1	5A	CV Marseillan
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 2	5A	YC Mauguio Carnon
17 Mai 2026	Sélective de Ligue 3	5A	CV Marseillan
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.10. Windsurf slalom :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 1	5A	YC Mauguio Carnon
28/29 Mars 2026	Sélective interligue 2	4	SN Narbonne
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.11 Raceboard et 293 :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
8 Février 2026	Sélective de Ligue 1	5A	CV Marseillan
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 2	5A	YC Mauguio Carnon
17 Mai 2026	Sélective de Ligue 3	5A	CV Marseillan
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.12 Windfoils :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 1	5A	YC Mauguio Carnon
28/29 Mars 2026	Sélective interligue 2	4	SN Narbonne
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.13 Kite foils :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 1	5A	YC Mauguio Carnon
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

2.14 Wing Foils :

Dates	Epreuves	Grade	Clubs
15 Mars 2026	Sélective de Ligue 1	5A	YC Mauguio Carnon
6-7 Juin	Finale de ligue- Sélective de Ligue	5A	CN Canet Perpignan

3. Epreuves de référence retenues (pour l'application des paragraphes 2.1 et 2.2)

3.1. Dériveur

3.1.1 Optimist :

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
28-29 Mars	Inter ligue	COYCH Hyères	4

3.1.2 ILCA :

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
28 Février au 1 Mars	Championnat de Méditerranée ILCA	COYCH Hyères	4
24-26 Avril 2026	Demi National Sud ILCA	SNSR Saint Raphael	4

3.1.3 Open Skiff

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
23-25 Mai 2026	Finale Open Tour	CV Arcachon	4

3.1.4 RS Feva

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
16-18 Avril 2026	National RS Feva	Cdv Eure	4

3.2. Extrême glisse :

3.2.1. Slalom :

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
17-19 Avril 2026	AFF Marignane	CN Marignane	4
22-26 Avril 2026	Championnat du Monde IFCA	CVC Leucate	2

3.2.2. Wingfoil :

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
Octobre 2026	Carnon Wingfoil Event	YCMC	4
4-6 avril 2026	Ride Séries	AMSL Frejus	4

3.2.3 Kite foil

4-6 avril 2026	Ride Séries	AMSL Frejus	4
----------------	-------------	-------------	---

3.2.4 WINDFOIL/293

Dates	Epreuves	Clubs	Grade
23-25 Mai 2026	Inter ligue	Miramas	4